

AMANDINE H.

**Professeur des écoles
Education nationale (Saint-Avit)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Mon premier poste de professeur des écoles était dans une école rurale à 2 classes. J'enseignais à un triple niveau (CP/CE1/CE2) et j'étais chargée de direction. Ce fut une première expérience intense et convaincante.

Aujourd'hui, je suis professeure des écoles habilitée à enseigner l'anglais dans une école à 3 classes et plus particulièrement dans une classe GS/CP. J'enseigne donc toutes les matières de l'école primaire (anglais, français, mathématiques, musique, arts visuels, sciences, EPS). J'aspire à changer de niveau pour enseigner au cycle 3 et prendre une direction d'école.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Mon objectif a toujours été de devenir professeur des écoles. Il me fallait pour cela une licence que j'ai obtenue à l'UPPA en 2004. A l'issue de cette licence, j'ai tenté le concours d'entrée à l'IUFM de Mont-de-Marsan. L'ayant raté à l'oral, j'ai poursuivi mon cursus universitaire à l'UPPA en Master IMOI-MSID (2004-2005). J'ai retenté l'entrée à l'IUFM de Mont-de-Marsan en 2005 et je l'ai obtenue. Je n'ai donc pas poursuivi en master 2.

- 2005-2006 : 1ère année d'IUFM
- 2006 : Obtention du CRPE (Concours de recrutement des professeurs des écoles)
- 2006-2007 : 2ème année d'IUFM
- 2007 : Titularisation

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

L'obtention d'une licence était indispensable. Sans elle je n'aurais jamais pu prétendre au CRPE. Quant à la nature scientifique de ma licence, je pense qu'elle est recherchée dans ce métier car la majorité des prétendants provient des filières littéraires. Je pense donc qu'elle a joué un rôle dans l'obtention de mon concours d'entrée à l'IUFM et le CRPE.